

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Balak



Paracha Balak

« **Hachem nourrit le monde** » : tout ce qu'un homme doit recevoir est déjà prêt pour lui sans même qu'il se fatigue

« **H**achem dessilla les yeux de Bilam et il vit l'ange d'Hachem (...) »
(22, 31)

Ce verset exprime ce que l'on retrouve à maintes reprises dans les paroles de nos Sages et au cours de l'existence : le fait qu'Hachem ouvre les yeux de Ses créatures. Dans ce monde, l'homme se déplace sans voir ce qui se déroule devant lui, quand bien même il s'agit de réalité tangible. Ce n'est que lorsqu'Hachem déssille les yeux des aveugles (rituel de prière, n.d.t), qu'il regarde et que tout se dévoile devant lui. Ceci est en particulier vrai au sujet de sa subsistance. Le Sefat Emet explique ainsi dans la Paracha 'Houkat l'épisode où Hachem ordonna à Moché de parler au rocher « *Vous parlerez au rocher à leurs yeux et il en jaillira de l'eau* » (20, 8) : le Midrach (Rabba 53, 14) enseigne au nom de Rabbi Biniamine "Tous sont considérés comme aveugles jusqu'à ce que le Saint-Béni-Soit-Il éclaire leurs yeux" (d'où l'apprend-on), d'ici : « *Et D. décilla ses yeux* » (Béréchit 21, 19 à propos de Hagar). Et le 'Hidouché Harim d'expliquer : « Car ce dont chaque créature a besoin en tout endroit et en tout temps est déjà prêt à son intention,

il est seulement dissimulé jusqu'à ce qu'il se dévoile lorsque le Saint-Béni-Soit-Il lui ouvrira les yeux. »

Telle était l'intention d'Hachem, explique le Sefat Emet, en ordonnant « *Vous parlerez au rocher* » : ouvrir les yeux des Bné Israël en leur montrant ainsi que l'eau qui leur était destinée, était déjà présente dans le rocher. Cela nous permet dès lors de dire tant aux parents qui marient leurs enfants et qui, voyant l'échéance s'approcher, ne savent toujours pas comment ils pourront tenir leurs engagements financiers, qu'à celui qui attend le "jour du jugement", celui du montant des dépenses de sa carte de crédit, et qui ignore encore d'où lui viendra la délivrance, ou encore au Ba'hour dont les parents attendent, soucieux, son admission à la Yéchiva et dans maints autres exemples, comme celui du malade qui attend la découverte du remède qui le guérira, que ce dont chaque créature a besoin dans toute circonstance est déjà prêt pour elle et que le jour venu elle le trouvera.

Le Divré Chmouel raconta que le Or Ha'haïm fit un jour un discours devant les membres de sa communauté dans lequel il leur suggéra de devenir des "disciples de Rabbi Méïr" en adoptant son enseignement (Avot 4, 12) : « Diminue tes affaires et adonne-toi à



l'étude de la Torah. » Désormais, ils ne s'occuperaient de leurs affaires que les trois premiers jours de la semaine, et le reste du temps serait consacré uniquement à l'étude. **Il se portait garant** que leurs ressources n'en seraient pas affectées et qu'ils ne manqueraient de rien.

De fait, tous les habitants de la ville l'écoutèrent et leur existence en fut entièrement changée. En quelques semaines, même les personnes avec lesquelles ils traitèrent leurs affaires s'habituaient à ce nouveau rythme et surent qu'ils n'auraient plus d'interlocuteur depuis le mercredi jusqu'au dimanche matin. A partir de là, La benediction du Or Ha'haïm s'accomplit et leurs recettes ne diminuèrent en rien alors que leur temps de travail était réduit de moitié.

Cette situation se poursuivit pendant plusieurs années jusqu'au jour où le Or Ha'haïm abandonna sa terre natale pour monter en Eretz Israël : la splendeur spirituelle quitta ainsi le Maroc !

Petit à petit, le mauvais penchant reprit le dessus et instilla le doute dans leur confiance, jusque-là intègre, que la réduction de leur commerce n'affectait en rien leurs bénéfices. Ils finirent ainsi par oublier complètement leur bonne résolution et recommencèrent à travailler tous les jours de la semaine. Ils pensèrent, à tort, doubler de la sorte leurs recettes. Mais, en pratique, ils se rendirent compte qu'ils n'y ajoutèrent même pas un centime. Malgré leurs efforts démesurés, ils ne réussirent pas à

augmenter leurs ressources. Ils réalisèrent alors à quel point leur Maître avait eu raison en leur assurant que la subsistance octroyée à l'homme par le Ciel ne dépend nullement des efforts fournis pour l'obtenir.

Le Radak sur le verset des Tehilim (145, 17) : **גִּדִּיק ד' בְּכָל דְּרָכָיו** (« Hachem est juste dans toutes Ses voies ») explique pourquoi des animaux sont la proie d'autres animaux comme par exemple la souris et le chat. A priori, où est la justice dans une telle conduite du monde ? Mais en réalité, le Saint-Béni-Soit-Il qui sait que la vie de la souris est arrivée à son terme, fait en sorte qu'elle rencontre le chat pour lui servir de repas. Il en ressort que ce n'est pas le chat qui tue la souris, mais c'est le Très Haut qui organise les événements de manière à ce que cette dernière tombe dans les griffes du chat puisqu'il a déjà décrété qu'elle meure. Mieux vaut donc, dès lors, qu'elle constitue sa subsistance. « C'est pourquoi, commente le Radak, c'est avec justice et droiture que D. donne à chacun sa nourriture. Et bien qu'une bête se jette sur sa proie et la dévore comme le fait le chat avec la souris, le lion, l'ours le tigre ou d'autres animaux avec leurs proies respectives, ou encore certains oiseaux qui en chassent d'autres, tout est accompli avec la stricte justice Divine. Car D. donne à ces mêmes proies leur subsistance au cours de leur existence jusqu'à ce que leur terme soit arrivé au profit, parfois, d'autres créatures. »

Rabbénou Bé'hayé exprime pour sa part la même idée à propos du verset « Tu



feras un parapet à ton toit » (Dévarim 28, 8). Il rapporte le commentaire de la Guémara (Chabbat 32a) : « *Tu feras un parapet à ton toit de peur que quelqu'un ne tombe* » : celui-ci était destiné à tomber depuis les six jours de la Création mais toi, ne sois pas la cause de sa mort. La signification de ce commentaire, explique-t-il, est que toutes les créatures sans exception ont été créées de leur plein gré. Le Saint-Béni-Soit-Il leur a fait savoir à toutes, depuis le début de la Création, quelle serait la nature de leur existence et ce qui leur adviendrait à l'avenir, ainsi que le nombre de jours qu'ils devaient vivre et la manière dont ils mourraient, et si leur subsistance leur parviendrait facilement ou avec peine par leurs propres moyens ou par le biais d'autrui. C'est ce que nos Sages enseignent ('Houline 60a) : tous ceux qui ont été créés l'ont été suivant leur nature, comme il est dit (Béréchit 2, 1) : « Et toutes leurs légions » (jeu de mots entre "Tsava", la légion, et "Tsivione", la nature, n.d.t) et toutes les créatures acceptèrent alors leur sort de plein gré' (et il conclut que c'est à ce propos que nos Sages disent que celui qui tombe du toit était prédestiné à tomber depuis les six jours de la Création. Et, malgré tout, un châtement sévère est réservé à celui qui en est responsable. C'est pourquoi « *Tu feras un parapet à ton toit* » de manière à ne pas être l'auteur de sa chute).

Dès lors, pourquoi se plaindre de son mauvais sort spirituel ou matériel après avoir déjà assisté jadis à tous les événements de sa propre existence avant

même de venir au monde et les avoir acceptés de plein gré dans les moindres détails ? Cela ne prouve-t-il pas que le déroulement de cette existence soit le meilleur qui puisse être ? Si on pouvait montrer à une personne ce qui est caché et qu'on lui demandait alors quel est à ton avis la conduite la plus appropriée à adopter envers toi dans l'avenir, elle choisirait sans nul doute, en voyant les pièces de puzzle de sa vie s'assembler avec une merveilleuse précision, le même déroulement exact qu'elle avait choisi jadis. N'est-ce pas une raison suffisante de se réjouir de la manière dont Hachem conduit notre existence ?

Au sujet de la subsistance, il est bon de mentionner en passant, que celui qui accepte de renoncer à son droit légitime n'en retire que des bénéfices.

J'ai entendu d'un très grand Tsadik qui a eu le mérite de marier sa fille voici environ deux semaines et qui m'a raconté comment les choses se passèrent alors.

Cela faisait déjà longtemps que la date du mariage avait été fixée le 16 Sivan. Ce n'est un secret pour personne que les familles qui marient leurs enfants aujourd'hui doivent faire correspondre la date choisie avec la disponibilité de dizaines d'intervenants en commençant par la location de la salle de fêtes, en passant par le chanteur et l'orchestre, la mise en place du buffet d'entrée, la décoration, sans compter les photographes, le fleuriste, etc.

Le cousin de cet homme lui aussi, avait fixé le mariage de son fils dans la même



salle de fêtes le 15 Sivan. Seulement quelques jours après que le mariage eut été fixé, le futur beau-père du fils de ce cousin appela le Tsadik en question et lui demanda s'il serait disposé à intervertir la date de son mariage avec la sienne. Il avait en effet fixé initialement le 15 Sivan, mais à présent il avait appris que ce jour était le celui de l'anniversaire du décès de la grand-mère de son futur gendre et il préférait que le mariage ne se fasse pas à la même date. L'homme pensa au premier abord repousser sa requête car cela l'obligeait, comme mentionné précédemment, à modifier les accords qu'il avait conclus avec toutes les entreprises, en supposant en outre qu'elles seraient disponibles pour le 15 Sivan. De plus, le yartseït de la grand-mère n'interdisait en rien la tenue du mariage à la même date. Mais, étant doté de vertus hors du commun, il renonça à ces arguments les plus légitimes et accepta le changement. Que fit le Saint-Béni-Soit-Il ? Notre homme se trouvait à cette période à Londres pour affaires. Lors d'une rencontre avec un riche commerçant et alors qu'il était sur le point de prendre congé de ce dernier, ils en vinrent à discuter de leurs vies privées et se rendirent compte qu'ils mariaient leurs enfants à la même date du 15 Sivan. La Providence fit en sorte que ce commerçant demanda à notre homme à combien s'élevaient les dépenses du mariage. Un mois avant les noces, il lui envoya la totalité de la somme. « Si je n'avais pas renoncé, ajouta-t-il, à mon droit le plus légitime étant donné les soucis que cela

occasionnait pour une requête, en outre, aussi injustifiée, je n'aurais reçu tout au plus comme cadeau de mariage de cet homme que 360 livres sterling. » Il avait, grâce à cela, reçu trente fois plus. Telle est la force de la renonciation !

L'homme sensé sait reconnaître dès qu'il reçoit un bienfait du Ciel que c'est le Créateur qui dirige le monde

*« Au nom de l'homme à l'œil fermé (...) qui voit clair (lorsqu'il) tombe. »
(24, 3-4)*

« Sache, écrit le Chla, qu'aucun mal ne vient d'En-Haut sur le peuple d'Israël car ils sont les fils d'Hachem. Et même si Sa colère s'est déversée sur eux lors de la destruction des deux temples et de leur exil au milieu des nations (...) tout est pour leur bien, tel un père qui corrige son fils pour le remettre dans le droit chemin. Dès lors, s'ils se conduisent d'eux-mêmes avec droiture, il n'aura aucun besoin de les éprouver. ce qui précède permet d'expliquer le verset "*Au nom de l'homme*" : lorsque les bienfaits prennent le dessus (jeu de mots entre 'Guéver', l'homme, et 'Gover', prendre le dessus, n.d.t), et qu'une personne réussit dans toutes ses entreprises, elle ne se souvient pas que c'est Hachem qui la fait réussir. Elle a alors "*l'œil fermé*" car elle ne voit pas que tous ces bienfaits proviennent d'Hachem. Dans ces conditions, comment peut-elle redevenir une personne "*qui voit clair*" ? Seulement, lorsqu' "*elle tombe*", car dans sa chute elle se souvient soudain que le monde a un Maître qui le dirige. » N'est-ce pas dommage qu'elle ne s'en soit



pas souvenu au moment où tout allait bien, elle aurait ainsi évité de tomber ?

L'histoire qui suit concerne une de mes connaissances. Il s'agit d'un Ba'hour de Bné-Brak qui se fiança avec la fille d'un Talmid 'Hakham de Monsey à la joie et au bonheur de tous, et à plus forte raison de ses parents et de sa famille. Néanmoins, la semaine précédant le Chabbat "Oïfrof" (où le 'Hatan monte à la Torah avant son mariage), il fut malheureusement hospitalisé et ne fut que difficilement libéré la veille de Chabbat avec une mauvaise nouvelle: il était atteint du diabète (à D. ne plaise !). Dès la fin du Chabbat, avant de voyager pour l'étranger où devait se dérouler le mariage, on lui installa un appareil censé mesurer le taux de sucre dans le corps (lorsque celui-ci augmente ou diminue de manière anormale, il en est averti par une sonnerie). Sa famille accepta certes difficilement la nouvelle, mais cependant avec confiance que tout était pour le bien.

Avec l'aide d'Hachem, le jeune marié réussit brillamment dans sa voie et fonda un foyer juif comme il se doit. Environ un an après, un fils lui naquit. Le soir du Chabbat qui suivit la naissance, après le repas, il quitta la maison de son beau-père pour se rendre à la synagogue où il organisait le "Chalom Zakhar" (cérémonial organisé le Chabbat précédant la Brit Mila selon la coutume achkénaze, n.d.t). Vu l'heure tardive, il dut s'y rendre seul. Sur son chemin, il fut forcé de traverser un bois où les gens s'abstiennent en général de passer la nuit

de peur d'y faire de mauvaises rencontres. N'ayant pas le choix, il s'y engagea en pressant le pas et ... ce qu'il craignait arriva ! Une bande de noirs lui barra le passage et il s'en fallut de peu qu'ils ne l'assassinent. Il ne fut sauvé que de justesse lorsqu'ils le firent tomber car dans sa chute l'appareil qu'il portait se déclencha soudain en sonnant à tue-tête. La terreur s'empara des malfaiteurs qui pensèrent qu'il s'agissait d'un appareil alertant la police locale et ils s'enfuirent le laissant indemne. L'épreuve du diabète lui avait finalement sauvé la vie !

Certains expliquent dans le même esprit le verset des Tehilim (118, 5) (récité dans le Hallel à chaque Roch 'Hodèche et pour les fêtes, n.d.t) מן המצר קראתי יה ענני במרחב יה "Dans les épreuves , je T'ai invoqué, réponds-moi dans l'aisance » : au temps de l'épreuve et de la souffrance, je T'ai supplié Hachem de tout mon cœur de me sauver et Toi, Tu m'as répondu : où étais-tu dans l'aisance, pourquoi n'as-tu pas reconnu à ce moment que tout était de Moi, le Maître du Monde ? Si tu t'étais réveillé dès le début, tu te serais épargné bien des souffrances. Car celui qui reconnaît Hachem dès le début lorsqu'Il se conduit avec bienveillance envers lui, n'a aucun besoin d'être confronté à la Rigueur Divine pour lui rappeler que tout provient de Lui. Dès lors, Hachem continuera à se comporter envers lui avec bonté et miséricorde en toutes circonstances.

On raconte qu'à une certaine occasion, le Rav de Rougine entendit sa fille soupirer à propos d'un sujet particulier. « Sache,



lui dit-il, qu'un soupir en entraîne un autre et qu'une louange en entraîne une autre. Il est donc préférable de ne pas soupirer du tout mais d'accepter tout avec joie et amour en louant Hachem. Car cette louange apportera l'abondance et la bénédiction afin qu'elle puisse continuer. » Il lui raconta l'histoire qui suit : il était une fois un riche qui ne faisait pas partie de ceux que décrit la Michna (Avot 4, 1) : « Qui est le riche ? Celui qui est content de son sort ! » Il ne cessait de se plaindre et de pleurer sur son mauvais sort. Du Ciel, on lui fit savoir : « Si c'est cela que tu appelles un mauvais sort, à présent, tu vas voir ce qui est en vérité un mauvais sort ! » Et il perdit toute sa fortune au point de devoir quêter aux portes. Inutile de préciser que dans de telles conditions, ses griefs ne firent qu'augmenter et il pleura dix fois plus sur la terrible situation dans laquelle il se trouvait. Dans le Ciel, on déclara à nouveau : « Si c'est cela que tu nommes une terrible situation, on va t'apprendre ce que représente véritablement une terrible situation ! » Le lendemain, il se réveilla avec la lèpre, ce qui lui interdisait désormais de faire la quête puisque les gens le fuyaient afin de ne pas être contaminés. Il se mit à pleurer et à se lamenter de plus belle sur le gouffre dans lequel il était tombé. Dans le Ciel, on dit : « Si c'est cela que tu qualifies de gouffre, tu verras ce qui s'appelle tomber dans un gouffre. » Et il devint bossu et courbé comme l'hameçon, si bien qu'il ne pouvait même

pas manger normalement. Lorsqu'il parvint à une situation tellement misérable, il cessa de se plaindre et se dit : « Certes, je ne suis pas dans une posture très enviable mais *« De quoi se plaindrait l'homme qui vit ? »* (Eikha) Et comme nos Sages l'enseignent : « Cela suffit qu'il vive. » (Eikha Rabba 3, 40) Je dois remercier le Créateur d'être vivant, car il y en a certains que l'on conduit déjà à la tombe et moi je suis en vie ! En Haut, on déclara : « Si c'est un tel sort qu'il qualifie être digne de louanges, on va lui montrer ce qui est le bien véritable ! » Et il fut débarrassé de sa bosse. L'homme continua de louer Hachem sur sa guérison et proclama qu'il n'y avait pas d'homme heureux comme lui. Dans le Ciel, on déclara alors : « Si c'est cela qui le rend heureux et joyeux, montrons-lui ce qui s'appelle véritablement un homme heureux ! » Il guérit de sa lèpre et put vivre à nouveau en société. Sa joie n'eut pas de limite car il pouvait à présent recommencer à faire la quête. « Si c'est donc cela que tu nommes la joie, dit-on dans le Ciel, on va t'apprendre quelle est la vraie joie ! » Le Saint-Béni-Soit-Il fit venir à l'esprit de l'un de ses amis l'idée de lui prêter une somme d'argent importante grâce à laquelle il put rétablir sa situation de jadis. Il redevint plus riche qu'auparavant. A partir de ce jour, il comprit désormais ce que signifiait « être content de son sort » et remercia Hachem sur tout ce qu'il reçut.

